



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, avec public restreint.

Compte tenu des circonstances sanitaires, les règles de distanciation physique et le port du masque seront obligatoires.

MARDI 24 NOVEMBRE 2020

A 20^H 30

A LA SALLE POLYVALENTE

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. APPEL NOMINAL
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 OCTOBRE 2020

INFORMATION SUR LA VIE COMMUNALE

ORDRE DU JOUR :

1. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTION
2. ATTRIBUTION DE BONS D'ACHATS
3. CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAUX COMMUNAUX
4. CONVENTION FINANCEMENT RASED (**R**ESEAU D'**A**IDE ET DE **S**OUTIEN AUX **E**LEVES EN **D**IFFICULTE)
5. RENOUELEMENT DE BAUX COMMUNAUX : TERRAINS COMMUNAUX ET MAISON COMMUNALE.

QUESTIONS DIVERSES

Saint Martin du Manoir, le 19 Novembre 2020

Le Maire,

Jean-Luc FORT